



DECLARATION D'ADHESION POLICE N° Z75.3.259.069

Assurance de protection juridique exclusivement réservée aux membres de EIT.swiss

Preneur d'assurance :	EIT.swiss, Limmatstrasse 63, 8005 Zürich	
Membre de EIT.swiss assuré	<input type="checkbox"/> Nouvelle inscription	<input type="checkbox"/> Membre déjà assuré
N° de membre EIT.swiss :		
Entreprise :		
Rue / N° :	Code postal / localité :	
Prénom / nom du responsable :		
Téléphone / Portable :	Email :	
Valable dès le :	Durée du contrat : 1 an avec renouvellement tacite (avec droit de résiliation annuelle)	

Variante	Somme assurée	Taux de prime des salaires SUVA	Prime annuelle minimale (hors timbre fédéral de 5%)
BASIS	CHF 300'000 / CHF 200'000	1.50‰	CHF 200
PLUS	CHF 600'000 / CHF 300'000	2.00‰	CHF 500
Couverture complémentaire	Couvertures		
COMFORT	Recouvrement, hypothèque légale des artisans et entrepreneurs (provisoire), droit des marchés publics, droit fiscal, droit des travailleurs détachés, droit de la protection des données, droit de la propriété intellectuelle, succession d'entreprise	0.41‰	CHF 250

Variante désirée:	<input type="checkbox"/> BASIS <input type="checkbox"/> PLUS
Couverture complémentaire COMFORT (seulement possible en combinaison avec BASIS ou PLUS)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Somme des salaires SUVA de l'entreprise (sur la base des salaires SUVA de l'année 2020)	CHF
Prime annuelle brute (incl. 5% timbre fédéral)	CHF

Informations relatives à la protection des données: Vos données sont traitées en toute confidentialité. En matière de traitement et de conservation des données personnelles, nous appliquons les dispositions de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et de son ordonnance. Vos données sont ainsi uniquement destinées à l'usage pour lequel elles ont été collectées (p. ex. établissement d'une offre/police ou envoi de documents) et ne sont pas transmises à des tiers. Toutefois, nous nous réservons le droit de les utiliser à des fins d'optimisation de produits et de marketing interne. Vous disposez d'un droit d'information ainsi que, dans certaines conditions, d'un droit de rectification, de blocage ou de suppression de vos données enregistrées sous forme électronique ou classées dans le dossier.

Je suis membre de EIT.swiss et j'ai reçu et lu les CGA de la Protection juridique entreprise, les CC de la couverture complémentaire COMFORT et les conditions d'utilisation de l'entreprise prestataire de services de recouvrement.

Lieu et date:	Signature membre de EIT.swiss:
----------------------	---------------------------------------



Assurance de protection juridique entreprise

- ✓ Complément idéal aux prestations du Service juridique EIT.swiss
- ✓ EIT.swiss a négocié des conditions très attractives pour ses membres
- ✓ Prime jusqu'à 50% moins chère que dans une police individuelle
- ✓ Protection juridique de droit du bail et de circulation routière incluses sans surprime dans l'assurance (nouveau : couverture du risque de droit de bail en tant que bailleur de locaux situés dans les lieux d'exploitation de l'entreprise)
- ✓ **Augmentation des sommes assurées en cas de litiges contractuels**
Variante BASIS nouveau CHF 200'000 (jusqu'ici CHF 100'000)
Variante PLUS nouveau CHF 300'000 (jusqu'ici CHF 200'000)
- ✓ **Prise en charge des avances de frais de justice** (15% - 20% de la somme litigieuse) et des **frais de justice** en cas d'insolvabilité de la partie adverse !
- ✓ **Couverture complémentaire COMFORT**
Nouveaux risques inclus dans l'assurance :
Droit des marchés publics, droit fiscal, droit de la protection des données, droit des travailleurs détachés, droit de la propriété intellectuelle, succession d'entreprise (conseil juridique)
- ✓ **Protection juridique recouvrement**
La vérification de la solvabilité des clients, des débiteurs et des partenaires d'affaires avec le produit CrefoCHECK de Creditreform est incluse gratuitement pour deux demandes par mois. Tous les autres produits d'informations économiques sont disponibles à des conditions très favorables.
- ✓ **Libre choix de l'avocat selon la loi**

Question: combien coûte votre avocat à l'heure ?

Le moins chère possible pour faire valoir vos droits !

Vous désirez profiter de cette **offre exclusive pour les membres de EIT.swiss**? Alors envoyez la déclaration d'adhésion par courrier ou par fax à:

ARISCO Versicherungen AG
Monsieur Andreas Müller
Surstoffi 41a
6343 Rotkreuz

Tél. direct +41 41 545 68 56
andreas.mueller@arisco.ch

Ou alors appelez nous ! Monsieur Andreas Müller, spécialiste en assurances avec brevet fédéral, se tient volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions.